

L'affaire du Maroc, la catastrophe de Courrière qui fit 1 100 morts, la grève des mineurs qui s'étend, alimentent toutes les conversations avec l'éruption du Vésuve. L'exposition coloniale de Marseille suscite un intérêt très vif. A l'affiche 50 palais et pavillons, congrès, attractions. Reconstitution exotique, musique du gouvernement malgache, théâtre indochinois.

2 avril : une délégation ouvrière va accompagner le maire à Paris pour appuyer le vote au Sénat du budget de la Marine marchande. Succès de M. Jouffret, pharmacien qui vient de subir avec succès les examens d'anatomie du doctorat en médecine. Deux femmes qui traversaient les bois de la Rouve sont attaquées et dévalisées par deux mandrins qui seront rapidement arrêtés "grâce au flair habituel" du commissaire de police.

Une bande de bohémiens d'origine bosniaque s'installe sur les terrains vagues de Brégaillon "avec leurs ours, leurs singes et autres animaux grouillant pêle-mêle sous la tente". Le commissaire de police donne ordre à "la tribu bosniaque de déguerpir. Devant ses tentatives de s'installer sur un autre site il la fait raccompagner à la limite de la commune".

3 avril : la grève des garçons de café qui se prolonge depuis plusieurs jours à Toulon est marquée par l'assassinat d'un limonadier. Le drame suscite une intense émotion à La Seyne où l'on voit dans l'assassin le "valet du patronat". Les obsèques de la victime se déroulent sous haute protection. Les rues sont tenues par des hussards. La veille on a répandu du sable sur la chaussée pour que les chevaux ne glissent pas.

10 avril : une grande fête est donnée au profit des familles des victimes de la catastrophe de Courrière à l'Eden. Concert. Toutes les sociétés de la ville se mobilisent.

Le maire, M. Petit, se signale par ses talents de poète par un à-propos en vers "Les Mineurs" inter-

prété par M. Marc Soland et Madame Gentes. 2 000 francs sont collectés.

Les habitants des Mouisseques se plaignent de fréquentes rixes dans certains établissements publics où des coups de revolver ont été tirés.

13 avril : drame à la gare de La Seyne où le corps d'un militaire a été retrouvé broyé sur les rails.

14 avril : un passager a perdu sur la "Mouette" entre La Seyne et Toulon un paquet contenant 160 obligations consolidées russes au porteur.

18 avril : les "Forcés Pas" - ne force pas - association philanthropique a tenu son assemblée générale au bar Reboul-Gazan de Saint-Mandrier. Les "caractères furibonds" ne pourront faire partie de cette association présidée par M. Demole.

29 avril : émoi à La Seyne où l'on vient d'apprendre la catastrophe survenue à bord du vaisseau école "Couronne" au cours d'un exercice de tir en rade de Hyères. 20 morts, 27 blessés dont certains ne survivront pas ont été transportés à l'hôpital de Saint-Mandrier par la chaloupe "Kérandren".



300 militants se rassemblent à la Bourse du travail pour réclamer l'amélioration des conditions de vie des classes laborieuses et la journée de 8 heures. Les propriétaires de chevaux se réunissent à l'hôtel de France pour reconstituer la société hippique de Saint-Eloi. Président désigné M. Deblieux, vétérinaire.

29 avril : conduite par le duc Tsoo une mission chinoise arrive à La Seyne. Elle visite le cuirassé Patrie, voit fonctionner riveuses, viseuses électriques, tourelles de canon mues à l'électricité. A midi la mission chinoise rejoint Tamaris pour un repas officiel de soixante couverts. L'après-midi elle visite l'atelier des Mouisseques, le croiseur russe "Amiral Makaroff".

A l'ambulance des chantiers on radiographie la main du duc Tsoo et celle des membres de la mission qui connaissent d'ailleurs les rayons Roentgen. Le duc Tsoo s'est dit fort divertit par cet exercice.

Expression minorité

♦ **Quelle mouche les a piqués ?** Conformément à la loi, un espace d'expression est réservé dans la revue municipale mensuelle aux groupes de Conseillers Municipaux Minoritaires. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, seul le Groupe de la liste « Gardons le Cap » de la Gauche Unie (PCF-PS) use de ce droit de commenter et critiquer l'activité de l'équipe de M. Paecht... étant donné que nous "sept" constituons le seul groupe minoritaire existant (et non modifié) résultant des élections municipales de mars 2001. Voilà pourtant que, depuis quelques temps, la machine semble un peu se gripper. Le Premier Adjoint a réitéré le texte fourni par notre groupe pour paraître dans le numéro de mars de la revue communale, arguant du fait qu'il n'était "pas recevable parce que traitant de politique générale" et que "le Maire est fondé à exercer les contrôles sur le contenu des articles proposés par la minorité car il est aussi directeur de publication". Le texte initial comportait en effet quelques analyses sur "les Jeunes", sur l'UMP, parti d'Arthur Paecht, et sur le Contrat Première Embauche (CPE). Rien d'outrageant qui aurait pu conduire le Maire, directeur de publication, devant les tribunaux !

♦ **La turbine informative s'affole** Et voilà qu'Arthur Paecht utilise les deniers communaux pour imprimer et diffuser à tous les foyers de la ville une "lettre du Maire" dans laquelle il répond à l'un des élus de notre groupe qui interviewé par France 3 sur la question d'un établissement de jeux de hasard à la Seyne, a commis le crime de lèse-majesté de confirmer à la presse qu'aucune voix ne s'était opposée, au Conseil Municipal, au principe de l'implantation d'un casino. Questionné par le journaliste, il a indiqué, ce qui semble être le bon sens, que le quartier des Sablottes, site touristique depuis 150 ans, est tout indiqué pour cette activité. Qu'est-ce donc alors qui peut justifier le trouble du Maire dans cette affaire ? Et pourquoi utilise-t-il dans son propos un style curieux, nommant notre collègue par son prénom, sur un ton qui n'est certes pas inamical, mais frisant l'ironie ?

♦ **La machine informative évertait-elle les vraies questions ?** On a l'impression que, par contre lorsque nous abordons des questions qui touchent au quotidien et au devenir des Seynoises et des Seynois, la majorité municipale ne dispose pas d'arguments pour contrer les nôtres, sinon ressasser que nous sommes des "conservateurs" et que nous ne voulons pas que "la ville avance".

♦ **Les seynoïses doivent savoir face** à une communication municipale plus qu'onéreuse, notre devoir est de donner notre éclairage sur les choix de l'équipe de M. Paecht. Le service public est mis à

mal : hausse des tarifs des activités culturelles de loisirs pour les jeunes, des aides sociales pour les seniors, privatisation en vue du stationnement, réhabilitation du centre ancien confiée à une société d'économie mixte, privatisation du camping municipal, perspective de démolition d'un foyer-résidence de personnes âgées qui vont être exilées dans les quartiers collinaires. L'inflation de nouvelles constructions sur le domaine communal vendu au privé engendre déjà des coûts induits pour les voiries, les réseaux, les services, sans plus apporter de dynamique économique que le parc du chantier. Le patrimoine historique du chantier naval qui pouvait être réhabilité pour un usage public est vendu pour être démolit : rotonde, cantine et clinique des chantiers, demain l'atelier mécanique ? L'environnement est sacrifié : 110 arbres coupés au camping de Janas, installation d'une usine de compost qui génère des nuisances à La Seyne et à Tamaris. Et nous ne reviendrons pas sur le programme de rénovation urbaine qui a fait l'objet de notre dernière communication. M. Paecht communique et vante sa politique. La loi nous donne le droit d'en relever les erreurs et les limites. Nous l'exerçons. Il faut être bon joueur, M. le Maire.

Les élus de la GAUCHE UNIE : Solange ANDRIEU, Sylvie GUERIN, Raphaële LEGUEN, Jean Luc BRUNO, Charles BOT, Marc VUILLEMOT, Francisque LUMINET